M. Alain Christnacht est nommé président du groupe «Déontologie et indépendance de l'expertise» de la Haute Autorité de Santé.
Il remplace à ce poste M. Christian Vigouroux, appelé à de nouvelles fonctions.

Alain Christnacht est Conseiller d'Etat depuis 2002. Diplômé de Sciences Po, de la Faculté de droit et de sciences économiques de Paris-Assas et ancien élève de l'ENA, il a été Secrétaire Général puis Haut-commissaire en Nouvelle Calédonie ainsi que Préfet des Côtes-d'Armor. De 1997 à 2002, il a été membre du cabinet du Premier ministre Lionel Jospin.
De 2008 à 2011, Alain Christnacht a été membre du conseil d'orientation de l'Agence de la Biomédecine.

En créant, en décembre 2006, le groupe « Déontologie et indépendance de l'expertise », la Haute Autorité de Santé a souhaité s'adjoindre l es conseils de personnalités extérieures a fin de renforcer ses règles déontologiques . P résidé par un Conseiller d'État et composé de personnalités issues du monde médical et scientifique, d'un universitaire j uriste et d'un membre du Collège de la HAS, ce groupe indépendant a notamment pour mission d'évaluer les règles déontologiques mises en œuvre au sein de la HAS , de formule r toute proposition de nature à les améliorer et de donner un avis , à la demande du Président ou du Directeur, sur des situations particulières.

En 2008, le groupe « Déontologie et indépendance de l'expertise » a ainsi élaboré la charte de déontologie , qui précise les obligations déontologiques que toute personne participant aux tra vaux de la HAS se doit de respecter. Ce g roupe s'assure également de la mise en œuvre des règles contenues dans le Guide des Déclarations d'intérêts et de prévention des conflits de la HAS .